

Argumentaire

Cette année, pour notre 6ème journée d'étude, nous avons souhaité aborder une problématique complexe, tant en ce qui concerne le soin, l'éthique et les limites du droit qui circonscrivent la violence sexuelle.

Notre préoccupation est bien ici le problème du déficit psychique et non physique, qu'il soit congénital ou acquis. Certes, le point de vue psychopathologique, le diagnostic et les soins qui pourront être proposés, sont différents selon qu'il s'agit d'un déficit intellectuel ou psychomoteur chez l'adolescent ou l'adulte jeune, ou d'un adulte dont la pathologie du vieillissement ou une atteinte neurologique autre, vient obscurcir ou altérer les fonctions cognitives.

Pour autant, ces deux catégories de sujets vont amener des questions superposables sur la recherche permanente de la protection de la société, et parfois d'eux-mêmes, à savoir la problématique de la répétition de ces actes, ou de la récidive en fonction de la place que nous occupons. Nous approcherons également la question du discernement, habituellement posée aux experts de justice et qui concerne l'auteur, mais parfois la victime, ce qui a pu jadis ouvrir la voie aux expertises de « crédibilité » aujourd'hui proscrites (Circulaire du ministère de la justice du 2 mai 2005).

Après une lecture théorique de la philosophie du consentement puis une approche de la liberté de la sexualité, nous interrogerons la justice sur le traitement pénal de ces auteurs. L'après midi sera consacrée à la question du soin, consenti ou contraint, qui est désormais partie intégrante de notre quotidien et de nos missions au CRIAVS.

Comment mettre en œuvre ces attentes de régulation sociale ? Faut-il écarter la question du libre arbitre et se placer dans une position parentalisée ? Nous aborderons ces problématiques des patients déficients - qu'ils aient fait l'objet d'une sanction pénale ou non - à travers les expériences des praticiens qui font référence, mais également autour de situations concrètes sous forme de témoignages.

Dr Philippe VITTINI

Intervenants

Pierre ANCET	Vice-Président délégué aux politiques culturelles. Maître de conférences en philosophie, Chercheur au Centre Georges Chevrier - Université de Bourgogne, CNRS - Directeur de l'Université pour Tous de Bourgogne (UTB)
Laurent BECUYWE	Procureur adjoint de la république - Grenoble
François CROCHON	Sexologue clinicien, Psychomotricien D.E., Chef de mission du CeRHeS
Pierre LAMOTHE	Médecin psychiatre, Médecin coordonnateur, Responsable de la délégation de Lyon du CRIAVS Rhône-Alpes
Pascal MARIOTTI	Directeur Centre Hospitalier Alpes-Isère, Administrateur du GCS Claude BALIER - CRIAVS Rhône-Alpes
Élisa MARTIN	Adjointe au maire de Saint-Martin d'Hères
Dominique STRAUB	Médecin psychiatre, médecin coordonnateur, Responsable de la délégation de Saint-Étienne du CRIAVS Rhône-Alpes
Denis VAGINAY	Docteur en psychologie clinique, Psychanalyste, formateur. Responsable scientifique pour la préparation de colloques, conférencier
Philippe VITTINI	Médecin psychiatre, Médecin coordonnateur, Directeur de programme du CRIAVS Rhône-Alpes
En cours de validation	Témoignages * En attente *



Journée régionale d'étude

Déficit & Sexualité



du Consentement à la Violence

Vendredi 28 mars 2014

Lieu de l'événement :

5, place Robert schuman - 38000 GRENOBLE

Retour des inscriptions :

GCS CRIAVS Rhône-Alpes

9, place Victor Hugo - 38026 GRENOBLE

Tél : 04 76 50 45 71 - Fax : 04 76 50 45 80

Mail : contact@criavs-ra.org - Site : www.criavs-ra.org

8h30

Accueil des participants

8h50 **Mme ÉLISA MARTIN**
Mot d'accueil

9h00 **M. Pascal MARIOTTI**
Mot de bienvenue

9h10 **Dr Philippe VITTINI**
Ouverture de la journée

Approches philosophiques

Modération : **Laetitia KUTTLER**

9h20
Temporalité, corps vécu et consentement
Pierre ANCET

10h05
Liberté de la sexualité, liberté de son corps
Pierre LAMOTHE

10h50 : Pause Café

11h20
Le discernement en droit pénal
Laurent BECUYWE

12h05 : Discussion avec la salle

12h30 - 14h00 : Pause Repas

Approches cliniques

Modération : **Nordine ABDERRAHMANE**

14h00
L'accès à la sexualité, un cheminement périlleux
Denis VAGINAY

14h45
Corps, sexualité et handicap
Quelles prises en charge ?
François CROCHON

15h30 : Discussion avec la salle

15h45
Légitimité des traitements pharmacologiques dans la prise en charge des AICS
Dominique STRAUB

16h30
Témoignage
En attente

17h15 : Discussion avec la salle

17h30 **Synthèse de la journée**

17h45 : Fin de la journée

Nom : _____

Prénom : _____

Profession : _____

Adresse professionnelle :

Organisme : _____

Tél / Fax : _____

Mail @ : _____

inscription

Entrée libre sur inscription uniquement
Le nombre de places étant limité nous vous demandons de nous prévenir en cas d'empêchement, pour permettre au plus grand nombre d'assister à cette journée.

Date limite d'inscription : 20 mars 2014
Pour vous inscrire :

Par internet : www.criavs-ra.org

Par voie postale, en renvoyant ce coupon :
CRIA VS Rhône-Alpes - 9 place Victor Hugo - 38026 GRENOBLE

Par Fax : 04 76 50 45 80
Par Mail : contact@criavs-ra.org

Repas du midi au World Trade Center

Sur réservation uniquement et après règlement reçu

Date limite de réservation : 20 mars 2014

Oui **Non**

Pour réserver, joindre un règlement de 15,00€ à l'ordre de l'«agent comptable du CRIA VS»